



Projet pédagogique

Centre SocioCulturel

2021-2022

Rue des Hayettes
95130 Franconville
01 34 15 88 01
06 87 35 51 76

N° DDCS
0950051AP002618-E01



Ville de Franconville

SOMMAIRE

I / CONTEXTE

- 1) Présentation de la ville
 - ❖ Le secteur Enfance Loisirs
 - ❖ Les intentions éducatives de la ville
PEDT
Plan Mercredi
- 2) Présentation de la structure
 - ❖ Les périodes de fonctionnement
 - ❖ Le public accueilli
 - ❖ Le descriptif des locaux
 - ❖ La présentation de l'équipe

II / LES OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

- ❖ Les objectifs généraux
- ❖ Les objectifs opérationnels
- ❖ L'évaluation du projet

III / L'EQUIPE D'ANIMATION

- 1) Rôles et fonctions de l'animateur
- 2) Rôles et fonctions de la directrice
- 3) La communication et le relationnel

IV / LE FONCTIONNEMENT

- 1) L'accueil matin et soir
- 2) L'accueil des mercredis
- 3) Les vacances scolaires
- 4) Une journée type
- 5) La vie quotidienne de l'accueil de loisirs
 - ❖ Les activités
 - ❖ Les repas
 - ❖ Les temps calmes
 - ❖ Les regroupements
 - ❖ L'hygiène
 - ❖ La sécurité
 - ❖ Les sorties

V / ANNEXE

- 1/ Sécurité exercice évacuation
- 2/ Sécurité intrusion
- 3/ Développement de l'enfant de 3 à 6 ans
- 4/ Conditions sanitaires

I / CONTEXTE

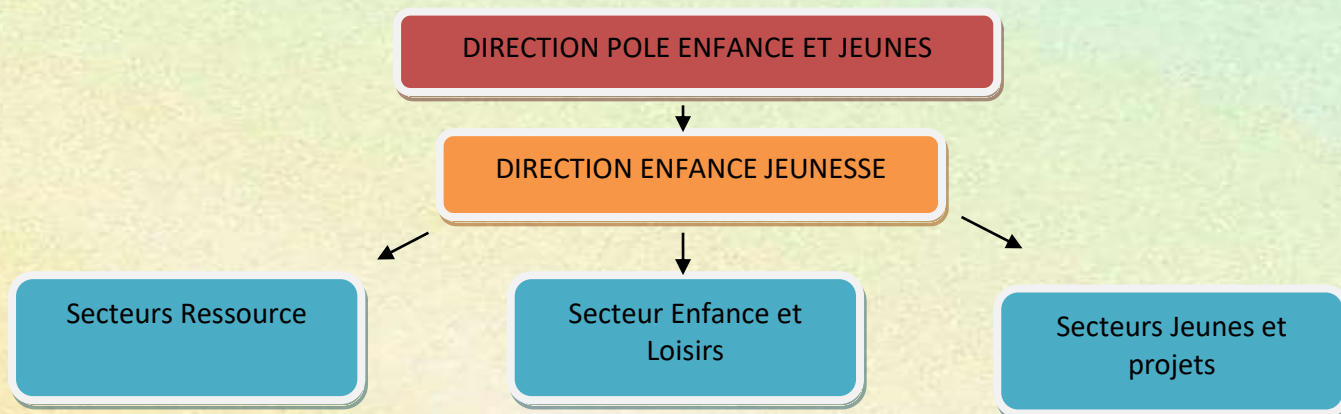
1) Présentation de la ville

La ville de Franconville est située en région Ile de France, dans le département du Val-d'Oise, au cœur de la Vallée de Montmorency, entre la Butte de Montmorency et celle du Paris. A 17 kilomètres au nord-ouest de Paris, Franconville fait partie des communes de la grande couronne de la banlieue parisienne. C'est la cinquième ville du département avec 35 000 habitants. Encore village jusque dans les années 60-70, Franconville a connu depuis un essor démographique et économique comparable à celui des grandes banlieues de la région parisienne. Les communes limitrophes sont Le Plessis Bouchard, Ermont, Sannois, Cormeilles en Paris, Montigny-Les-Cormeilles et Beauchamps. La ville est divisée en neuf quartiers. Depuis 2013, Franconville a rejoint la Communauté d'agglomération du Val Parisis. Avec 15 autres communes, une politique de la ville et un contrat de ville permettent d'harmoniser le territoire.

La ville s'est donc dotée de nombreux équipements sportifs, culturels et bénéficie d'un tissu social très riche avec 150 associations et clubs.

- Complexe sportif CSL (centre sport et loisirs) comprenant :
Piscine, patinoire, terrain de badminton, tennis et squash, salle d'armes, salle de danse, de dojo, de billard, musculation, tennis de table, un mur d'escalade et un bowling.
- 11 Gymnases
- Stade municipal
- Foyer des sportifs
- Médiathèque intercommunale
- Cinéma
- Théâtre
- Exposition
- Conservatoire
- 220 hectares d'espace vert, parc et jardins

❖ La direction Enfance Jeunesse



Les accueils de loisirs de la ville sont composés de :

- 11 accueils de loisirs maternels
- 3 accueils de loisirs élémentaires

❖ Les intentions éducatives de la ville

L'objectif de la commune et de l'ensemble des acteurs éducatifs est de garantir une complémentarité et une cohérence éducative avec les projets et des activités proposés par les accueils de loisirs sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Les objectifs généraux de projet éducatif territorial

- Faire des accueils de loisirs des lieux d'intégration et de développement des valeurs du **vivre ensemble** telles que la solidarité, l'égalité, la laïcité et la fraternité pour les enfants.
- Faire des accueils de loisirs des lieux **de construction personnelle** tant sur le plan du corps que de l'esprit pour les enfants.
- Faire des accueils de loisirs des lieux **d'éducation et de pratique de citoyenneté** en favorisant l'ouverture sur la vie locale.

Plan mercredi

Le plan mercredi est le cadre de confiance pour encourager et consolider les projets portés par les collectivités, et améliorer encore la qualité des activités proposées aux enfants le mercredi.



L'inclusion des enfants en situation de handicap :

Les enfants en situation de handicap reconnus ou en cours de reconnaissance, les enfants ayant des besoins particuliers sont accueillis dans les accueils de loisirs avec un encadrement spécifique lorsque la situation l'exige.

De nombreuses actions de sensibilisations auront lieu tout au long de l'année :

Semaine du handicap, journée mondial de la trisomie 21 et des troubles autistiques ...

2) La présentation de la structure

L'Accueil de Loisirs du Centre Socioculturel fait partie du quartier de l'Epine Guyon.

Un des neuf quartiers de la ville. Il se situe au nord-ouest de la ville, limitrophe au Plessis-Bouchard. Côte rôtie est un « petit village dans la ville » où il fait bon vivre. Les commerces, l'Eglise, le Centre socio culturel, l'école, les habitations. Tout y est réuni pour permettre une dynamique agréable.

A proximité de l'Accueil de loisirs, nous avons à disposition de nombreux équipements, tels que la piscine, la patinoire, le bois des Eboulures, le Centre culturel Saint Exupéry, les différents accueils de loisirs dont celui de l'Epine Guyon et Montédour par exemple où nous pouvons profiter des infrastructures, se rencontrer et échanger.

❖ Les périodes de fonctionnement

L'accueil de loisirs du Centre Socio Culturel est ouvert à l'année.

	MATIN	SOIR
Temps périscolaire	7H à 8H20	16H30 à 19H
Mercredis	7H à 9H15	16H30 à 19H

- Les réservations **PRE et POST** scolaire se font quotidiennement soit le matin à l'accueil de loisir ou à l'école.
- Pour le temps des **MERCREDIS**, les réservations doivent s'effectuer directement sur internet au « Guichet unique » une semaine avant au minimum.
- Pour les **VACANCES**, il en est de même, réservations au préalable en tenant compte du calendrier des réservations.

❖ Le public accueilli

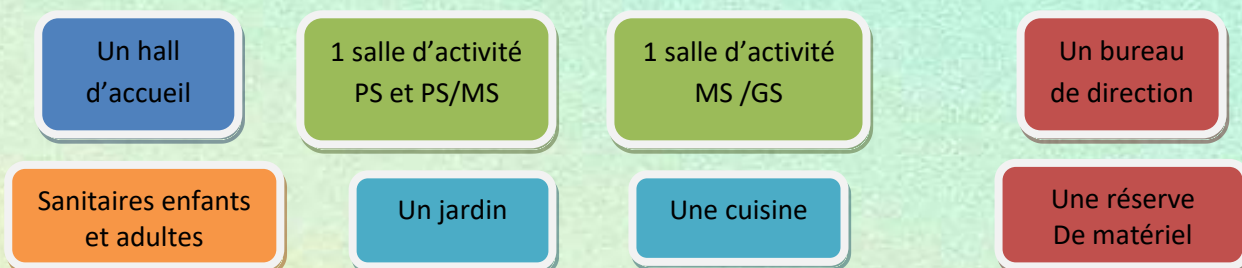
L'Accueil de loisirs du Centre Socioculturel est une structure sans hébergement qui accueille des enfants de maternel de **3 à 6 ans**.

L'Accueil de loisirs est habilité pour recevoir **45 enfants**.

❖ Le descriptif des locaux

L'Accueil de loisirs fait partie du Centre Socioculturel en un même bâtiment, séparé néanmoins en deux parties bien distinctes avec deux entrées bien spécifiques, une pour chacune d'entre elles. L'Accueil de loisirs se situe à quelques minutes à pied de l'école Côte Rôtie auquel il est affecté.

L'Accueil de loisirs est composé :



En partenariat avec la Direction de l'école Côte Rôtie, nous pouvons également utiliser la cuisine, le hall de l'école, la cour de récréation et le dortoir lors de nos diverses activités éducatives et pédagogiques.

❖ La présentation de l'équipe

Fonction	Prénom	Pré scolaire	Post scolaire	Mercredi
Directrice	Jennifer	1 fois par mois	X	X
Animatrice	Ophélie	Jeudi matin	X	X
Animatrice	Mahjouba	Lundi matin	X	X
Animatrice	Camille			X
Animatrice	Teefany	Vendredi matin	X	Accueil élémentaire Arc en ciel
Animateur	Aurélien	X	X	X
Animateur	Enzo	Mardi matin		

II / LES OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Les objectifs de l'accueil de loisirs découlent des objectifs fixés dans le PEDT, le Projet Enfance jeunesse et du Plan Mercredi. L'accueil de loisirs du centre socio culturel décline ces différents objectifs pédagogiques autour des axes ci dessous:



L'autonomie



Le Savoir Vivre Ensemble



L'environnement

L'AUTONOMIE

Objectif général : Offrir des espaces d'expression protégés permettant un investissement personnel dans la mise en place des projets et de la vie de la structure ».

1^{er} Objectif opérationnel : Permettre à l'enfant de s'impliquer dans la vie collective

- Créer un « Qui fais quoi ? » pour organiser le roulement des enfants dans la préparation, la mise en place et dans le rangement de l'activité
- Mettre en place des temps d'échange pour que les enfants participent à l'élaboration du programme des mercredis
- Créer des repères visuels dans les différents espaces
- Investir les enfants dans les achats liés à la vie de la structure, en parcourant les catalogues de jeux et jouets
- Mettre en place des activités autour de la création de décor de l'accueil de loisirs

2^{ème} Objectif opérationnel : Favoriser le faire et le laisser faire

- Mise à disposition du matériel (feutres, peinture, ciseaux à bout rond, colle ...)
- Laisser les enfants se servir au moment des repas
- Permettre à l'enfant de couper sa nourriture
- Laisser les enfants s'habiller et se déshabiller seul (manteaux, chaussures, au moment de la sieste...)
- Mettre à disposition les jeux et les jouets
- Mettre en place des activités de construction / création libres ou avec des consignes particulières

3^{ème} objectif opérationnel : Responsabiliser les enfants (groupe des grands)

- Proposer des moments où les enfants peuvent volontairement aider les plus petits
- Mettre en place des sanctions réparatrices et responsabilisantes
- Désigner des responsables de files lors des déplacements
- Réaliser une fusée des responsabilités
- Sensibiliser les enfants aux différents dangers qu'ils peuvent rencontrer

LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Objectif général : « Permettre à l'enfant de s'enrichir au contact des autres en élaborant des règles claires encourageant la solidarité, le respect et l'entraide ».

1^{er} objectif opérationnel : Développer la notion de respect

- Construction des règles de vie avec les enfants
- Respecter le travail de l'autre
- Mettre en place des activités partagées / collectives
- Respecter le choix de l'enfant
- Proposer des temps d'échanges sur la thématique des émotions
- Créer des affichages concernant la gestion des émotions

2^{ème} objectif opérationnel : Développer les notions de solidarité, d'entraide et d'écoute

- Mettre en place des temps où les enfants peuvent s'exprimer, échanger
- Favoriser l'entraide entre les groupes
- Mettre en place des jeux collectifs et favoriser les jeux de coopération
- Préparer le goûter pour l'ensemble des groupes
- Mise en place d'un projet commun avec l'ensemble des groupes (fresques, exposition, spectacle ...)
- Mettre en place des actions liées à la solidarité (téléthon, handicap, intergénérationnel ...)

L'ENVIRONNEMENT

Objectif général : « Permettant aux enfants d'acquérir un comportement citoyen par une meilleure compréhension de son environnement ».

1^{ère} objectif opérationnel : Sensibiliser les enfants à préserver leur environnement par des gestes éco citoyens

- Réaliser des affiches simples et éco-citoyennes
- Mettre en place des actions en lien avec la gestion des déchets
- Créer et installer des collecteurs
- Nommer un responsable énergie
- Devenir des éco artistes en détournant différents matériaux

2^{ème} objectif opérationnel : Permettre à l'enfant de connaître et respecter son environnement proche

- Mettre en place des sorties afin de découvrir leur quartier, leur ville
- Mettre en place des jeux à l'extérieur de l'accueil de loisirs
- Mettre des actions en lien avec le développement durable (recyclage, tri sélectif, l'eau...)

AXE	Objectifs Opérationnels	Critère d'évaluation
<p style="text-align: center;">AUTONOMIE</p> <p>*Offrir des espaces d'expression protégés permettant un investissement personnel dans la mise en place des projets et de la vie de la structure ».</p>	<p>Permettre à l'enfant de s'impliquer dans la vie collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 80% des enfants participent-ils à la mise en place et au rangement des activités • Combien d'espaces ont été créés par les enfants ? • Un repère visuel a été créé a chaque espace • Au moins une commande de jeux et jouets a été réalisé avec la participation des enfants
	<p>Favoriser le faire et le laisser faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A quelle fréquence le matériel a-t-il été mis à disposition des enfants ? • Les enfants se servent-ils seul le repas/goûter ? Quel pourcentage d'enfant ? • Combien d'enfant savent couper seul leur nourriture ? • Combien d'enfant réussissent à s'habiller seul ? se déshabiller ?
	<p>Responsabiliser les enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le groupe des moyens/grand ont-ils aidés les plus petits après la sieste ? A d'autres moments ? Lesquels ? • Des responsables de files ont-ils été mis en place ? Combien d'enfant ont été responsabilisé ? • Quelles missions individuelles ont été mises en place pour aider l'enfant à devenir responsable ? A quelle fréquence ? • Par quel biais les enfants ont-ils été sensibilisés aux différents dangers ? Combien de danger les enfants peuvent-ils identifier ?
<p style="text-align: center;">SAVOIR VIVRE</p>	<p>Développer la notion de respect</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les enfants ont-ils participé l'élaboration des règles de vie ? • Mise en place d'une activité collective/partagée par mois • 80% d'enfant ont participés aux activités partagées ? • Les enfants respectent-ils le travail de leurs camarades ?

	<p>Développer les notions de solidarité / entraide et d'écoute</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un temps d'échange chaque mercredi. Quel ont été les thèmes abordés ? • 50% des enfants ont-ils participé aux échanges sans l'aide de l'animateur ? • A quelle fréquence les enfants s'entraident-ils naturellement sans la demande d'un adulte ? • Chaque enfant a-t-il pu aider à l'installation du goûter pour l'ensemble des enfants de la structure ? • Quels projets communs ont été mis en place entre les groupes ? • A combien d'actions liées à la solidarité les enfants ont-ils participé ? Lesquelles ?
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);"> L'ENVIRONNEMENT *«Permettant aux enfants d'acquérir un comportement citoyen par une meilleur compréhension de son environnement».* </p>	<p>Sensibiliser les enfants à préserver leur environnement par des gestes éco citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quels gestes éco citoyens ont été cités par les enfants ? • Combien d'affiches ont été réalisées ? • Quelles actions sur la gestion des déchets a été mise en place ? • Des collecteurs ont-ils été mis en place cette année ? • Faire appel à au moins un prestataire ou association en lien avec le recyclage ? • Quels matériaux ont été utilisés pour réalisée des œuvres?
	<p>Permettre à l'enfant de connaitre et respecter son environnement proche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Combien de sorties en dehors de l'accueil ont été réalisées ? A quelle fréquence ? • Quels lieux de la ville les enfants peuvent-ils citer ? • A combien de jeux sur la ville les enfants ont-ils participé ? • A quel sujet les enfants ont-ils été sensibilisés sur le développement durable ? Combien d'enfant on été sensibilisé ? • Mettre en place 1 atelier par mois sur la thématique du développement durable • Des temps d'échange ont-ils été mis en place chaque mercredi ?

III / L'EQUIPE D'ANIMATION

1) Rôle et fonctions de l'animateur *Décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs

❖ De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements à risques
- Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Participer au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
 - Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
 - Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

❖ D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective et de veiller à prévenir toute forme de discrimination
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

❖ L'animateur doit :

- Avoir une présence active
- Veiller à son comportement, à sa tenue et à son langage
- Être à l'écoute des enfants et des parents
- Respecter le rythme de vie des enfants
- Anticiper son planning d'activités
- Respecter l'avis de chacun

2) Rôle et fonctions de la direction *Décret n° 2015-872 du 15 juillet 2015 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs

- Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et en prenant en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps
 - Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
 - Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
 - Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
 - Développer les partenariats et la communication

Le directeur doit également :

- Développer les aptitudes lui permettant de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité
- Mettre en place des réunions de préparation et de bilan avec son équipe d'animation
- Aider les animateurs à la mise en place des activités

- Impliquer les parents à la vie du centre
- Valoriser les compétences et les initiatives de chacun

3) La communication et le relationnel

La communication est un outil essentiel et primordial dans chaque situation et encore plus dans une structure comme la nôtre accueillant du public et de surcroît en bas-âge. Il est essentiel d'avoir une **communication de qualité** entre tous les partenaires et en amont dans l'équipe de Direction et d'Animation qui est le noyau central de la structure. Il est demandé aux animateurs d'avoir **une conduite exemplaire** tant au niveau **comportemental, gestuel et langagier** avec chaque acteur et partenaire, surtout les enfants en premier lieu. **La communication** doit être simple, directe, claire et concise ; toujours **bienveillante** et **positive**. Il doit y avoir une communication en feed-back avec tous les acteurs de l'accueil

Une communication écrite et orale est privilégiée avec tous les acteurs.

Pour un meilleur suivi des enfants, n'hésitez pas à me contacter directement par téléphone au **06.87.35.51.76** ou par mail à **clm.coterotie@ville-franconville.fr**.

La **relation** est le lien privilégié entre les différents partenaires. Il est essentiel d'être **transparent** et **bienveillant**. Afin de privilégier une relation de **qualité**, les parents et les enfants sont invités à communiquer sur les différents temps. L'équipe d'Animation et de Direction reste à votre écoute. Des temps d'échange sont favorisés plus longuement lors des réunions dédiées aux Accueils de Loisirs, ainsi que lors des **journées Portes ouvertes** où nous vous convions pour des moments partagés plus festifs.

4) Les réunions

Nos réunions d'équipes ont lieu tous les mardis.

Ces réunions ont un rôle **d'information, de préparation, de régulation, de formation**.

Il s'agit d'échanger des idées, améliorer le quotidien de l'accueil de loisirs et de prévoir et d'informer sur les événements à venir.

IV / LE FONCTIONNEMENT

1) L'accueil périscolaire

Le matin :

L'accueil des enfants se fait de 7h00 à 8h20.

A l'arrivée des enfants, l'animateur présent à l'accueil effectue le pointage sur la tablette et sur la fiche de présence.

Il note les informations que la famille lui confiera pour les transmettre à l'école.

Après avoir posé ses affaires à son porte manteau (nominatif) les enfants sont amenés à aller se laver les mains puis à s'installer dans sa salle.

Les enfants disposent de différents espaces en fonction de leurs envies :

- Coin banquette / Bibliothèque
- Dinette
- Jeux de construction (lego, kapla, géomag ...)
- Tables : Jeux de société, puzzle, dessin ...
- Tapis pour jouer aux voitures, personnage, animaux ...

Départ des enfants du centre à 8h20 maximum: toilettes et habillage vers 8h10.

Accueil du soir :

Les enfants sont récupérés à 16h30 par les animateurs puis passage aux sanitaires.

Goûter de 16h40 à 17h10, après le goûter passage aux sanitaires, récupération des affaires de chaque enfant. Départ de l'école vers 17h20.

Possibilité de récupérer les enfants à partir de 17h30 à l'accueil de loisirs.

***En cas d'urgence ou de rendez-vous médical** possibilité de récupérer les enfants entre 16h30 et 17h15 à l'école. Merci de tenir informer l'équipe d'animation en amont

17h30-19h : Activités libres mais proposées et encadrées par les animateurs. Les animateurs veilleront à ce que les enfants demandent le matériel et rangent bien tout ce qui sera utilisé.

Les animateurs seront toujours bienveillants et participer aux activités de jeux ou activités manuelles et sportives avec les enfants.

- Utilisation du cahier de présence et pointage des enfants manuellement et sur la tablette.
- Faire remplir le cahier de présence et sortie par les parents : un animateur sera à la porte pour l'accueil et plan Vigipirate.
- Faire attention aux cahiers, livres, affaires de l'école et sac à dos.

Nous fermons les portes de l'accueil à 19h.

Dans le cas où un parent serait en retard, remplir le cahier à cet effet pour en avoir une traçabilité. Dans le cas d'un énorme retard, la procédure habituelle est d'appeler les parents, la hiérarchie, ou l'élus d'astreinte.

2) L'accueil des mercredis

L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi de l'année de 7h00 à 19h. Les familles doivent Il existe plusieurs cas de figure lors des réservations :

- Le matin sans repas de 7h à 9h15 jusqu'à 11h45 (à l'accueil de loisirs)
- Le matin avec repas de 7h à 9h15 jusqu'à 13h30 (à l'école maternelle)
- L'après-midi avec repas de 11h45 (à l'accueil de loisirs) / 12h00 (à l'école maternelle) à 19h.
- L'après-midi sans repas de 13h30 (à l'école maternelle) à 19h.

Accueil du soir à partir de 16h30 après le goûter sauf cas exceptionnel.

Les mercredis sont dans la semaine de l'enfant une journée de loisirs et de détente. Pour cela, l'équipe d'animation, met en place des activités variées et ludiques qui s'inscrivent dans des actions qui répondent aux objectifs généraux.

Nous fonctionnons en 2 groupes:

Salle 1 : La classe de Mme FERNEZ (PS) et Mme MAZE (PS/MS)

Salle 2 : La classe de Mme HAZANBERG (MS/GS) et Mme RAHMANI (MS/GS)

après-midi dans le dortoir de l'école.

3) Les vacances scolaires

L'accueil des enfants de l'école Côte Rôtie se fera dans un autre centre pendant les vacances, cette année à l'Épine Guyon. Le fonctionnement reste identique à celui des mercredis. A chaque période de vacances une thématique et des objectifs sont choisis par l'équipe d'animation. Le but est de faire découvrir un univers particulier. Des sorties en intérieur et en extérieur seront proposées.

4) Journée type « mercredi »

Arrivée des enfants : 7h à 9h15 :
activités libres, petit déjeuner.

9h15 à 11h45 : activités dirigées et proposées selon le PLAN MERCREDI
Art, Culture, Sport et Sciences.

11h45 : Habillage des enfants et départ pour la cantine de l'école.

12h00 : Passage aux toilettes et lavage des mains, puis repas. Un animateur mangera à chaque table avec les enfants, aidera au service, au débarrassage et nettoyage. On visera l'autonomie et la responsabilisation des enfants.

13h00 : Jeux dans la cour de récréation si le temps le permet.

13h30 : Dortoir pour les petits jusqu'à environ 15h30 / Relaxation, yoga pour les moyens et grands environ 30 min.

14h00 à 15h50 : Activités dirigées et proposées par les animateurs.

16h00-16h30 : Passage au toilette + Goûter au Centre.

16h30-19h : Activités libres mais supervisées par les animateurs.

5) La vie quotidienne de l'accueil de loisirs

❖ Les activités

C'est en agissant que l'enfant se construit. L'activité, et en premier lieu le jeu, permet à l'enfant de découvrir et de s'approprier son environnement, d'entrer en relations avec les autres, de s'exprimer.

Le besoin d'activité est un besoin vital tout comme l'alimentation, le repos...

Le travail de l'animateur, c'est avant tout agir sur le milieu, l'aménager, l'enrichir pour que l'enfant y trouve de quoi agir.

Les activités sont réalisées sous forme de **programmation** au mois par l'équipe d'animation. Un temps de préparation leur est dédié aux animateurs.

❖ Les repas

Le moment du repas répond à la fois aux besoins affectifs et physiologiques de l'enfant. Manger est un plaisir et facilite le développement psychomoteur.

Lors des repas les animateurs sont assis à une table avec les enfants. C'est un moment de **partage et d'échange** qui se veut convivial et calme. Les enfants sont invités, et non forcés, à goûter à tous les plats. Tout au long de l'année, et de façon évolutive, les animateurs inciteront les enfants à se servir et à débarrasser seuls.

❖ Les temps calmes / sieste

Le **temps calme** est donc un moment de repos dans sa journée trépidante. Il lui permet de se recentrer et de laisser son imagination et son esprit vagabonder. Il est important de proposer quotidiennement ce temps et de le ritualiser.

La sieste n'est pas obligatoire **mais fortement conseillée** pour les enfants de 1^{ère} année de maternelle. Elle s'effectuera dans le dortoir de l'école maternelle. Les parents pourront nous fournir **doudous** et **tétines** ainsi que des **affaires de rechanges**, le tout marqué au nom de l'enfant. Le réveil se fera de manière **échelonné** afin de respecter au mieux les besoins de l'enfant.

❖ Les regroupements

Il consiste à se retrouver tous les jours, plus ou moins à la même heure, au même endroit. C'est une parenthèse durant laquelle les enfants apprennent les règles de la vie en commun : écouter les autres, prendre la parole à son tour pour raconter une histoire, donner son avis, chanter, échanger, travailler ensemble.

Plusieurs moments de regroupement seront mis en place au sein de l'accueil de loisirs. Notamment le matin à 9h15 et l'après midi à 13h30, il permet aux animateurs de **faire l'appel** de leur groupe, et également de **présenter les activités** de la matinée et de l'après midi.

De plus des **temps d'échanges** seront organisés afin de parler de **sujets divers**, de leur **émotions**, ce qu'ils ont apprécié ou moins apprécié au cours de la journée, **évaluer** l'activité/l'atelier/le jeu mis en place ...

❖ L'hygiène / La santé

L'équipe d'animation est à l'écoute des besoins des enfants et se doit de « repérer » la fatigue ou autre (maladies, mal être...).

La trousse à pharmacie se situe au niveau des sanitaires enfants (en hauteur et fermer à clé)

Nous disposons également d'un sac à dos contenant : trousse à pharmacie, registre de pharmacie, liste des enfants allergiques et des PAI des enfants.

L'animateur devra toujours se laver les mains ou se munir de gants avant d'entamer les soins

- ❖ Dans le cas où, il y aurait **une plaie bénigne à soigner ou malaise**, un cahier d'infirmier est à remplir avec l'identité de l'enfant, date/heure, circonstances et soins apportés.
- ❖ Dans le cas d'un **incident grave**, appeler le SAMU 15, prévenir immédiatement la direction et les parents. Se munir toujours de la trousse de secours et remplir la déclaration d'accident.
- ❖ Dans le cas d'une intervention nécessitant le départ de l'enfant avec les secours, la directrice ou l'animateur référent du groupe accompagnera l'enfant dans son déplacement aux urgences et devra attendre l'arrivée des parents.

Nous ne gardons pas les enfants malades sur la structure, les parents sont prévenus immédiatement de l'état de santé de leur enfant et doivent venir le récupérer au plus tôt. Nous n'administrons pas de médicaments aux enfants sans une prescription médicale. **Avant d'administrer un médicament, l'équipe d'animation doit vérifier que la fiche sanitaire de l'enfant ne spécifie pas de contre-indication** : allergies / réaction connue à une molécule par exemple.

❖ La sécurité

Depuis Novembre 2015, le **plan Vigipirate** a été renforcé. Les animateurs identifieront les familles à l'entrée de l'accueil de loisirs.

L'animateur référent de l'accueil du matin et du soir devra veiller à bien cocher les enfants sur la tablette ainsi que le listing général de présence. A chaque déplacement les animateurs doivent **impérativement** emporter ce listing.

Certains endroits de l'accueil de loisirs sont réservés aux personnels tels que la cuisine, les toilettes adultes qui sont interdits d'accès aux enfants pour cause de sécurité mais aussi d'hygiène. De plus, tous les rangements pour le matériel, produits d'entretien, local électricité, ainsi que les pharmacies sont fermés à clef.

Les animateurs devront veiller à bien fermer le verrou de la porte d'entrée, la porte communicante avec le centre socio culturel ainsi que le portillon du jardin de l'accueil de loisirs.

Nous avons également comme mesure de sécurité, la mise en place d'un **Plan Particulier de Mise en Sûreté**, intrusion Attentat (PPMS). Ce plan permet d'acquiescer les bons réflexes en cas d'intrusion. Les enfants maternels sont sensibilisés par le biais de jeux, de cache-cache.

Plusieurs simulations sont effectuées tout au long de l'année concernant **la sécurité incendie**. Les salles munies d'un boîtier incendie ont les consignes d'évacuation qui sont affichées au-dessus.

❖ Les sorties

Plusieurs déplacements peuvent avoir lieu au sein d'un accueil de loisirs notamment à pied, en car ou en transport en commun (bus) dans le cadre des activités ou pour se rendre à l'école tout au long de l'année.

Plusieurs mesures sont nécessaires afin d'assurer la sécurité physique et morale de l'enfant mais également de l'adulte :

Lors de chaque sortie du centre, les animateurs devront se munir :

- ☺ Le listing d'enfant
- ☺ Une trousse à pharmacie dont ils auront au préalable vérifié le contenu, ainsi que les médicaments PAI si cela le nécessite
- ☺ des fiches sanitaires (ou tablette)
- ☺ d'un téléphone portable
- ☺ Le numéro du centre et les numéros d'urgence.

Les animateurs devront prendre toutes les dispositions afin d'assurer au maximum la sécurité des enfants durant le parcours. Les enfants devront être comptés régulièrement.

Lors des déplacements en car :

- Vérifier auprès du chauffeur la destination du car.
- Remettre au chauffeur la liste du convoi (nom et prénom de tous les passagers, date et lieu de la sortie, heure de départ et de retour, nom/prénom et téléphone du responsable du convoi)
- Demander le numéro de téléphone du chauffeur, afin de pouvoir le joindre si cela s'avère nécessaire.
- Chaque enfant doit être assis seul sur son siège, la ceinture de sécurité doit être bouclée.

Pendant le voyage, l'animateur contrôlera que les enfants soient correctement assis.

Lors de chaque sortie, un **chef de convoi** sera nommé. Il aura à charge de vérifier que toutes ces opérations soient effectuées. Il sera le seul interlocuteur avec le chauffeur, les responsables des sites visités.

Les enfants seront comptés à la montée et à la descente du car. Un animateur sera chargé de vérifier que les enfants n'ont pas oubliés d'effets personnels dans le car.

1/ Sécurité exercice évacuation

Un exercice d'évacuation sera effectué à 2 fois dans l'année afin de **prévenir** en cas de risque. Les animateurs évacuent les enfants par **les issues de secours** accessibles les plus proches. Un membre de l'équipe d'animation récupère le listing de présence et se positionne au point de rassemblement.

Les animateurs amèneront les enfants au point de rassemblement dans le calme. Je veillerai à recompter les enfants et referai l'appel si besoin une fois tout danger écarté.

La directrice prévient les pompiers et vérifiera qu'il ne reste plus personne dans les locaux. Les consignes d'évacuation sont affichées dans chaque salle de la structure.

Les animateurs devront respecter et faire respecter par les enfants les consignes de sécurité lors des sorties à pied, en bus ou en car.

2/ Sécurité intrusion

Source : https://acm-cvl.fr/hygiene_et_securite/ppms/

ATTENTAT OU INTRUSION EXTERIEURE
<p>▶ Au déclenchement des faits ou d'une alerte</p> <ul style="list-style-type: none">Analyser l'environnement dès l'apparition de la menace, localiser si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus afin de déterminer la conduite à tenir : évacuation ou confinement ;se mettre si possible en contact avec les personnes ressources de l'établissement ;appeler dans la mesure du possible les services de police ou de gendarmerie : décliner sa qualité, décrire la situation le plus précisément possible (nombre d'individus, localisation, type d'armes) ;rester calme pour ne pas communiquer son stress.
<p>▶ Choix n°1 : l'évacuation</p> <ul style="list-style-type: none">Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche ;demander un silence absolu ;suivre les directives des services de secours et des forces d'intervention ;signaler la localisation des victimes éventuelles ;signaler l'emplacement du point de rassemblement.
<p>▶ Choix n°2 : le confinement</p> <ul style="list-style-type: none">Identifier le(s) local (-aux) le(s) plus sûr(s) à proximité immédiate ;verrouiller les portes puis se barricader en plaçant des éléments encombrants devant la porte (tables, chaises, bureau...);faire s'éloigner les élèves et personnels des portes, murs et fenêtres ;leur demander de s'allonger ;éteindre les lumières ;demander un silence absolu ;faire mettre en silencieux les téléphones portables ;une fois les personnes confinées, maintenir le contact avec les services de police et de gendarmerie pour signaler la localisation exacte, le nombre de blessés et le nombre de réfugiés ;rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer ;attendre les consignes des forces d'intervention pour évacuer.

3/ Développement de l'enfant de 3 à 6 ans

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">SOCIAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation (école) • Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes • Grand sens de la propriété • Premiers contacts avec la vie de groupe • Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout • Peu de différences entre filles et garçons 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger « la bulle personnelle de l'enfant », sa propriété sa voiture, son jouet, etc. • Ne pas imposer le partage, éventuellement le suggérer 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'esprit collectif, peu d'esprit de compétition • Besoin d'un coin personnel, aménagé • Coin de chacun personnalisé, réservé à soi (le coin lit) : cartes, photos des parents, trésor • Agir seul, jouer seul • Aménager des « coins jeux » : poupées, lecture, voiture, marchande, marionnettes, dessins
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PHYSIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps • Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements • Non dissociation buste-jambe, gauche-droite • Vivre et se reposer à son rythme, dormir • Vite fatigué • Grande importance de la vie quotidienne • Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes • Masturbation • Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens • Enurésie fréquente 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas la fatigue, le besoin de dormir, mais sait l'exprimer... • Patience, nombreuses répétitions, surveillance, vigilance • Discretion vis-à-vis du groupe dans certaines situations (pipi au lit, etc.) • Peu pudique : faire attention ! 	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences motrices : courir, sauter, nager, grimper, danser, etc. • Expériences sensorielles, éveil des sens : éducation au goût, au toucher, à l'ouïe, à la vue • Équilibrer les types d'activités sur le séjour et la journée. Repos après le repas, sieste ou activités tranquilles • Changer souvent d'activité (20 minutes) • Sous forme de jeu • Manipulation d'outils et de matériaux divers transformables (terre, sable, boue, carton, bois, etc.)
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PSYCHOLOGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand • Imiter pour se construire • Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires • L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction • Besoin de jouer seul à certains moments 	<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement, confiance, sécurisation, rôle d'aide et non de « maternage » : accompagner l'enfant dans ses activités tout en le laissant faire • Il vérifie, explique, encourage • L'autonomie s'apprend, elle ne s'acquiert pas toute seule • Installation de locaux permettant à l'enfant de se débrouiller tout seul • Entrer dans les jeux sans effraction • Respecter et valoriser le jeu de l'enfant même s'il vous paraît futile et insignifiant (Ne pas dire à un enfant « vient on va jouer », car il joue déjà, même et surtout s'il est en train de parler à un caillou !) • Prendre au sérieux ses histoires, les écouter. Elles sont très sérieuses • L'enfant de 6 ans ne se considère pas comme un bébé 	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir seul, se laver seul, s'habiller seul, etc. même si l'adulte est toujours présent • Séjour à thème, mascotte, tout doit être imaginaire : des petits pois au savon, du dortoir au poney, etc. • Transformer le quotidien, le rendre ludique et magique • Contes, histoires tous les soirs au coucher. Se déguiser, jouer à faire semblant • Activités de création individuelle

4/ Conditions sanitaires

En fonction du contexte sanitaire actuel, nous mettons en pratique **le protocole sanitaire relatif aux accueils collectif de mineurs sans hébergement** dissocié en 4 scénarios pour couvrir cette année 2021-2022.

Consultable sur le lien ci-dessous : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance d'au moins
deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main
et éviter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu
de catégorie 1 quand la distance de
deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum
ses contacts sociaux
(6 maximum)



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Utiliser les outils numériques
(TousAntiCovid)